

NATURE DU JUGEMENT:

© CAS D ID

Signifié le:

DILIGENCES:

Casier judiciaire

Extrait érou

Liasse SPC

RCP

Expertise

SME + Notif

Exp confiscation

ITF

Fijais

6ème chambre

Jours-amende

Expédition

copie 06/10/2022  
de Remy  
Jousseume

ET

Prévenu

N  
n  
d  
N  
S  
S  
A  
D  
S  
ca  
P

Prévenu des chefs de :

RECIDIVE DE CONDUITE D'UN VEHICULE SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE: CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0,80 GRAMME (SANG) OU 0,40 MILLIGRAMME (AIR EXPIRE) faits commis le 5 septembre 2020 à GUJAN MESTRAS  
RECIDIVE DE CONDUITE D'UN VEHICULE SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE: CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0,80 GRAMME (SANG) OU 0,40 MILLIGRAMME (AIR EXPIRE) faits commis le 7 octobre 2019 à GUJAN MESTRAS

DEBATS

A l'appel de la cause, le président a constaté la présence et l'identité de Nicolas et a donné connaissance de l'acte qui a saisi le tribunal.

Le président informe le prévenu de son droit, au cours des débats, de faire des déclarations, de répondre aux questions qui lui sont posées ou de se taire.

Le président a instruit l'affaire, interrogé le prévenu présent sur les faits et reçu ses déclarations.

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, statuant publiquement, en premier ressort et

contradictoirement à l'égard de

ANNULE le contrôle de l'alcoolémie